

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
COMMUNE DE BOZOULS

N° 29 L'an deux mille vingt-six
 Le six mai
 Le Conseil Municipal de la Commune de Bozouls
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de
 Monsieur Jean-Luc CALMELLY

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 23

Présents : Mmes BOYER, CABROLIER, CASTELBOU, DELLUS, FARRENQ,
 GALAN, GAUTHIER, HYGONENQ, JACQUESON, LEMARCHAND
 MM. BARRAL, BARRILLO, BERTRAND, BOUQUIER, CALMELLY,
 COMBET, FOULQUIER, MEZY, SYCH

Pouvoirs : Sabine KLEIN-TOURRETTE a donné pouvoir à Laure FARRENQ
 Robert COSTES a donné pouvoir à Laurent FOULQUIER
 Jean-Louis RAMES a donné pouvoir à Sébastien SYCH
 Marie CANCELÉ a donné pouvoir à Marie-Aimée LEMARCHAND

OBJET : NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil nomme, à l'unanimité Monsieur Hans BERTRAND pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture
Publié le 12/05/2026
Et affiché le 12/05/2026
Pour copie conforme,

Le Maire,

J.L. CALMELLY



Délais et voies de recours : « la présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> »